

Décision portant nomination de M. Ludovic Bruneau aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6282 intitulée Biogéosciences.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC121612DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte n°6282 intitulée **Biogéosciences** et nommant **M. Emmanuel Fara** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6282¹ en date du 28/02/2017 ;

Considérant que **M. Ludovic Bruneau**, technicien a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Bourgogne du 07 avril 2015 au 25 juin 2015 (5 journée reparti du).

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Ludovic Bruneau**, technicien CNRS est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6282 intitulée Biogéosciences, à compter du 05.02.2017.

M. Ludovic Bruneau exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Ludovic Bruneau** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon le 05/02/2017

Le directeur de l'Unité
Emmanuel Fara

L'agent
Ludovic Bruneau

Le directeur de l'UFR
M. Narce

Visa de la déléguée régionale du
CNRS
Muriel Sinanidès

Le Président de l'Université de Bourgogne
Alain Bonnin

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)